

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022  
Département : (91) Essonne  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/623903](http://www.actu-juridique.fr/a/623903)  
N° d'annonce : 623903

## SCM COSI

Société civile de moyens au capital de 30.000 €

**Siège social** : 8, rue des écoles 91160 LONGJUMEAU

489 094 805 R.C.S. Evry

Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 Juillet 2022. Le capital social qui s'élève à la somme de 30 000 € a été réduit d'une somme de 7 500 €, pour être ramené à la somme de 22 500 € au moyen de l'annulation des 75 parts sociales appartenant à Selarl de Chirugiens-Dentistes Sourire du fait de son retrait à effet au 29 Juillet 2022. Il a été pris acte de la démission de Monsieur David IFERGAN de son mandat de cogérant. Par le même acte, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 29 Juillet 2022. Monsieur David OLIEL demeurant 2 rue Saint Placide – 75006 PARIS a été désigné en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation – le siège de liquidation reste fixé au siège social. RCS EVRY.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : #a3nu4uVR**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3nu4uVR>

